

La Fête-Dieu et sa «parade» à Sion et en Valais

Une garde d'honneur armée à la procession de la Fête-Dieu

Pierre REICHENBACH

Le Valais a une longue tradition militaire communale qui se manifeste par des exercices, des revues, des parades. Cette activité politico-militaire ne culmine que tardivement dans la Fête-Dieu quand est développé le cérémonial militaire adapté à l'idée que la communauté citadine ou villageoise reçoit ce jour-là le Corps du Christ comme son Seigneur.

La Fête-Dieu

La Fête-Dieu ou Fête du Corps du Christ ou encore Fête du Saint-Sacrement a été instituée pour son diocèse par l'évêque de Liège en 1246. Le pape Urbain IV (1261-1264) la rendit universelle et obligatoire en 1264 et la fixa au jeudi après la Trinité¹. La messe est généralement complétée par une ou plusieurs processions qui ont lieu le jour même et dans l'octave de la fête². Le cérémonial de base est la présentation du Saint-Sacrement au peuple rassemblé dans les rues et sur les places des villes et des villages. Le prêtre montre alors l'ostensoir abrité par un dais porté par quatre personnes, membres soit d'une autorité civile ou religieuse, soit de la société ou confrérie organisatrice. A chaque reposoir, la cérémonie prend la forme de la bénédiction du Saint-Sacrement avec chant du *Tantum ergo* en latin et, pendant la bénédiction, sonnerie de musique ou roulement de tambour³. Aux XIX^e et XX^e siècles donc, une ampleur et une solennité remarquables ont fait de la Fête-Dieu une fête grandiose, notamment dans les cantons catholiques de Suisse et dans quelques pays voisins. Les processions de la Fête-Dieu, souvent reportées au dimanche suivant, ont encore lieu dans tout le monde catholique avec plus ou

¹ *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, dir. Fernand CABROL, Paris, 1907-1953, t. 5, 1^{re} partie, art. Fêtes chrétiennes, p. 1415. – *Catholicisme. Hier, aujourd'hui, demain*, dir. Gabriel JACQUEMET, Paris, 1948-, art. Fête-Dieu.

² Plusieurs textes parlent des processions du Saint-Sacrement qui ont lieu pendant l'octave de la Fête-Dieu, par exemple Anne-Joseph DE RIVAZ, *Mémoires historiques sur le Valais (1798-1834)*, publ. par André Donnet, 3 tomes, (ici I, p. 112), Lausanne, 1961 (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 3^e série, t. 5-7).

³ En Valais, musique «Au Drapeau» comme à Sion, ou roulement de tambour comme dans certaines paroisses.

moins de faste, mais, à ma connaissance, elles ne comportent pas, de façon quasi systématique comme en Valais, une garde d'honneur armée⁴. C'est la présence de cette troupe armée, souvent appelée dans les villages la «parade», qui fait l'objet de cette étude.

La Fête-Dieu, une fête religieuse et populaire

Le développement exceptionnel des cérémonies aux XIX^e et XX^e siècles paraît souligner une vision théocratique de la société rappelant que toute autorité vient de Dieu et que la cité terrestre est à l'image de la cité de Dieu. C'est pourquoi, d'une part, autorités civiles et religieuses se répandent en procession dans la localité; d'autre part, jeunes filles et enfants symbolisent les chœurs célestes et portent les insignes du salut par la passion du Christ. Cela se passe dans des rues et sur des places transformées par les créations d'autels provisoires, les reposoirs, et par un décor qui flatte les yeux, l'odorat et l'ouïe.

Une fête patriotique?

Lorsqu'on a parlé de donner à la fête nationale suisse du 1^{er} août une plus grande solennité en en faisant un jour férié⁵, il aurait été opportun de s'interroger sur le rôle, assez évident, de fête nationale qu'avait joué la Fête-Dieu dans les cantons catholiques. Le 1^{er} août devait s'imposer à une Suisse devenue un Etat fédéral multiconfessionnel et les cantons catholiques ne pouvaient pas revendiquer la Fête-Dieu comme fête nationale du nouvel Etat, même s'ils pouvaient la maintenir chez eux, grâce au fédéralisme précisément. Naturellement, l'accent mis sur le caractère local et religieux de la Fête-Dieu (paroisse, commune, bourgeoisie) a masqué le caractère «national» de la célébration⁶.

En Valais, il apparaît nettement que le caractère «patriotique» et militaire de la Fête-Dieu est plus imposant que celui de la fête nationale du 1^{er} août. A la fête du Corps du Christ, en effet, toutes les localités du canton – comme d'ailleurs celles des cantons catholiques – reçoivent leur Seigneur. En présence des autorités religieuses et civiles *in corpore*, d'un grand concours de population, et parfois, mais surtout en Valais, de détachements militaires, le Saint-Sacrement paraît dans les rues, allant de reposoir en reposoir, avant de retrouver sa place dans l'église.

Une fête totale

Cette fête solennelle, répandue dans la cité ou le village, tient du pèlerinage, de la procession et de la fête populaire. Elle exalte le sentiment du sacré, non pas dans une perspective intimiste et recueillie où silence et clair-obscur placent

⁴ Les nombreuses photographies françaises de processions de Fête-Dieu qu'on trouve sur l'Internet ne montrent pas de soldats autour du Saint-Sacrement, comme en Valais. En Suisse et dans les pays germaniques, l'usage de la «parade» est fréquent, mais non systématique. En ville de Fribourg notamment, un corps de grenadiers, en uniforme d'époque, participe à la procession ainsi que d'anciens gardes du pape, en uniforme également.

⁵ C'est en 1891 qu'on a célébré pour la première fois la fête nationale le 1^{er} août. Ce jour est devenu férié suite à la modification de la Constitution du 26 septembre 1993 et à l'ordonnance d'application du Conseil fédéral du 30 mai 1994. – Voir l'excellent ouvrage de Catherine SANTSCHI, *La mémoire des Suisses. Histoire des fêtes nationales du XIII^e au XX^e siècle*, Genève 1991, 111 p.

⁶ Au XIX^e siècle, le mot national équivalait souvent au mot cantonal. Pour le Valais, seules les cités de Sion et de Saint-Maurice peuvent se parer de l'étiquette nationale, ayant le siège d'un évêché ou d'une abbaye territoriale et, lors de la procession, une représentation de l'Etat par la gendarmerie notamment..

l'homme en présence de l'infini, mais dans une solennité pompeuse qui déroule ses fastes sonores et lumineux et qui met l'homme en transe devant l'évocation de la grandeur de Dieu. Des éléments festifs à connotation essentiellement baroque contribuent à obtenir cet effet.

– Une fête baroque par sa vision de l'homme

L'importance d'un homme ne tient pas d'abord à ses qualités personnelles, mais au rôle qu'il joue dans la société. C'est ainsi que la Fête-Dieu exalte les fonctions de l'homme avant l'homme lui-même. Elle réunit les corps constitués signalés par leurs vêtements ou leurs huissiers. C'est le clergé qui défile, ce sont les autorités communales (voire cantonales au chef-lieu), c'est la gendarmerie, c'est l'armée; ce sont les premiers communiant, les élèves des écoles, les confréries. La place de chaque groupe dans le cortège révèle son poids relatif dans la communauté.

– Une fête baroque par la profusion des couleurs, des odeurs et des sons

La cérémonie accorde en effet beaucoup d'importance aux odeurs (parfums des fleurs, senteurs du mélèze⁷ et du tanin), aux couleurs (rose, pivoine et bouton d'or – trolle) ainsi qu'aux sons (cloches, canon, chants, fanfares).

– Une fête baroque par le décor artificiel et provisoire des reposoir

Ce décor, somptueux et riche, est élevé où la procession fait halte. C'est le «reposoir» qui exprime une création soumise à des règles fixes et strictes et produit un résultat, attendu certes, mais toujours surprenant par ses variations sur le thème donné.

– Une fête tridentine⁸ par son affirmation de la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie

C'est en effet Dieu «présent réellement» dans l'Eucharistie qui est montré aux paroissiens, solennellement dans son ostensor et sous un dais, avec tous les honneurs dus à son rang, dans la cité ou dans le village.

– Une fête témoignant de la mentalité religieuse du XIX^e siècle

C'est enfin une célébration du droit divin de l'autorité et aussi de «l'alliance du trône et de l'autel», théories discutables qui font de plus en plus problème. Le chef d'Etat qui est reçu est le Christ Dieu et Roi (par sa présence réelle dans l'Eucharistie) de qui les corps constitués de l'Etat tiennent leur pouvoir et leur légitimité. C'est en cela que la Fête-Dieu apparaît comme une fête du XIX^e siècle bien plus que comme une fête baroque, même si des filiations sont évidentes.

⁷ A Sion, le mélèze est préféré au sapin qu'on trouve dans la plupart des paroisses valaisannes.

⁸ Tridentine : du Concile de Trente (3 sessions entre 1545 et 1563) qui organisa pour l'Eglise la lutte contre la Réforme, notamment. Mais cet aspect de la fête paraît peu marqué; il semble oublié au profit de l'élément suivant : le Christ-Roi, source de toute autorité.

La Fête-Dieu en Valais avant le XIX^e siècle

Une modeste procession

A Sion, la Fête-Dieu a été célébrée dès 1317-1319⁹. Elle tenait une place importante puisqu'elle figure parmi les huit fêtes pendant lesquelles les chanoines prêtres «doivent le chœur». Une procession allait de la cathédrale à l'église Saint-Pierre et comportait quatre stations. Dans l'ensemble du diocèse de Sion, cette fête est introduite entre 1320 et 1340. Elle était sans doute chômée¹⁰.

Si donc la Fête-Dieu est ancienne en Valais et si elle comporte dès le début une procession avec stations, elle n'a cependant pas laissé traces d'une cérémonie particulièrement solennelle avant le XIX^e siècle. Les auteurs qui y font allusion restent dans le vague, probablement parce qu'ils ne peuvent s'appuyer sur des documents ou des témoignages précis. Des recherches nouvelles dans de nouveaux fonds d'archives pourraient apporter, comme à Savièse, des réponses nouvelles sur l'ancienneté de la parade en Valais¹¹.

Une garde d'honneur?

Rose-Marie Roten Dumoulin cite un texte daté entre 1682 et 1688 faisant mention d'une procession de l'octave de la Fête-Dieu à Savièse qui se déroule le soir autour de l'église et du cimetière¹². Peut-on en déduire que la procession du jour de la fête était plus importante que celle de l'octave? Probablement. Ce texte, s'il confirme la procession, ne renseigne pas sur la présence d'une troupe de parade dans la procession.

Thomas Antonietti et Marcus Seeberger mentionnent un acte de visite des 18-19 juin 1785 dans le Lötschental, conservé à la cure de Kippel, dans lequel l'évêque François-Melchior Zen Ruffinen loue les soldats qui l'avaient accueilli avec les autorités religieuses et civiles, l'avaient accompagné à son départ jusqu'au ruisseau de Faldum et lui avaient présenté les armes¹³. Même si les auteurs semblent le croire, rien n'indique à ma connaissance que ces soldats aient participé à la procession de la Fête-Dieu qui eut lieu cette année-là le 26 mai¹⁴. Le cha-

¹⁹ François HUOT, *L'Ordinaire de Sion. Etude sur sa transcription manuscrite, son cadre historique et sa liturgie*, Fribourg, 1973 (Spicilegium Friburgense, 18), ici p. 44, 48, 59, 106, 134, 145, 165, 229, 231, 461, etc. Si Fribourg a servi de modèle à Sion, ce qui est possible, mais pas sûr, la procession fribourgeoise devrait être antérieure à celle de Sion. Dans Claude MACHEREL, Jean STEINAUER, *L'Etat de Ciel. Portrait de ville avec rite. La Fête-Dieu de Fribourg (Suisse)*, Fribourg, 1989, les auteurs n'indiquent pas de quand date la procession de Fribourg, mais ils citent un document attestant son existence en 1425 (Document I, p. 284). La procession ne comprend pas de soldats, mais les corporations de métiers de la ville. Il est vrai que les corporations organisent le travail dans la cité, mais aussi qu'elles en assurent la défense en cas de danger.

¹⁰ Elle l'a probablement été dès son introduction en Valais. Le *Nouvel almanach, Neuer Schreibkalendar* la mentionne comme chômée dans ses plus anciens numéros conservés à la bibliothèque des Archives cantonales (1720).

¹¹ Sur la Fête-Dieu de Savièse, voir l'excellente et très complète synthèse: *Fête-Dieu à Savièse. Histoire d'une communauté solidaire fidèle à ses valeurs et à ses traditions*, éd. Fondation Anne-Gabrielle et Nicola-V. Bretz-Héritier, Savièse, 2008.

¹² Rose-Marie ROTEN DUMOULIN, *Savièse, Une communauté rurale dans le Valais du XIX^e siècle*, Brig, 1990, p. 74 (information complétée par Anne-Gabrielle Bretz-Héritier).

¹³ Thomas ANTONIETTI, Marcus SEEBERGER, *Die Herrgottsgrenadiere. Ursprung und Phänomen eines Brauchtums. – Les «Grenadiers du Bon Dieu». Origine et forme d'une coutume*, Kippel, 1988, p. 58.

¹⁴ Hermann GROTENFEND, *Taschenbuch der Zeitrechnung des deutschen Mittelalters und Neuzeit*, Hannover, 1915 (4^e éd.), rééd. en 1941 et 1991.

noine Anne-Joseph de Rivaz lie, d'une façon péremptoire, mais pas critique, la garde d'honneur à la procession de la Fête-Dieu à Monthey en 1826¹⁵: «C'est une coutume immémoriale à Monthey, comme en presque toutes les paroisses du diocèse, que la milice prenne les armes le jour de la Fête-Dieu et brûle ce jour-là de la poudre à l'honneur du Saint-Sacrement [...] et qu'elle fasse quelques décharges à l'honneur du curé...». Je ne cache pas que l'expression «coutume immémoriale» dont use de Rivaz m'embarrasse: confirme-t-elle la présence à la Fête-Dieu de la milice locale bien avant le XIX^e siècle? Peut-être! Cependant, en affirmant ailleurs que les Français ont participé à la Fête-Dieu de Sion en armes et précédé de leur musique militaire à la grande surprise du clergé, il paraît les désigner comme les initiateurs de la parade valaisanne¹⁶.

En 1798, Mangourit, le résident de la République française en Valais, demande à l'évêque de Sion d'abolir les processions des confrères pénitents du Saint-Sacrement. Le dimanche de la Trinité, soit quelques jours avant la Fête-Dieu, l'évêque interdit discrètement les processions en habit blanc¹⁷. L'évêque fait passer la mesure comme provisoire («tant que durera la calamité présente») et insiste pour qu'elle ne soit pas annoncée en chaire. A contrario, on peut penser qu'il ne doit pas y avoir de soldats, sinon Mangourit aurait demandé d'interdire leur présence dans la procession¹⁸. Cependant, un témoignage tardif (1812) du préfet du département du Simplon, daté du 24 juin, soit quelque temps après la Fête-Dieu, signale que «dernièrement, à l'occasion d'une fête religieuse, on a dans plusieurs communes de l'arrondissement de Brigue, pris les armes et même porté, dans quelques-unes, les anciens uniformes valaisans»¹⁹.

On est au moins assuré que la réception d'autorités avec les honneurs d'une troupe armée existe en Valais, particulièrement au XVIII^e siècle et au tout début du XIX^e: comme exemples, rappelons la haie d'honneur faite à l'évêque de Sion en visite au Lötschental les 18 et 19 juin 1785²⁰ et la présentation d'armes d'une compagnie de grenadiers valaisans aux représentants de l'empereur Napoléon et aux autorités valaisannes à l'occasion d'un *Te Deum* célébrant la «Paix Continentale» le 15 août 1807²¹. De nouvelles recherches montreront si la garde armée du Saint-Sacrement à la Fête-Dieu est plus ancienne que mon hypothèse ne le supposait. On est également assuré de l'existence, dans certaines paroisses, de confrères du Saint-Sacrement participant en habit blanc à des cérémonies religieuses, vraisemblablement à la Fête-Dieu.

¹⁵ DE RIVAZ, *Mémoires historiques*, II, p. 288. – Voir aussi Jules-Bernard BERTRAND, «Une Fête-Dieu épique en 1826», dans *Petites Annales Valaisannes*, 1926, p. 33-39.

¹⁶ DE RIVAZ, *Mémoires historiques*, I, p. 111-113.

¹⁷ DE RIVAZ, *Mémoires historiques*, I, p. 67.

¹⁸ En 1798 et 1799, les tensions entre soldats français et combattants (haut-)valaisans expliquent probablement qu'on ait évité de parader à la Fête-Dieu.

¹⁹ *Mémorial administratif de la Préfecture du département du Simplon*, n° 61 du 24 juin 1812, p. 373.

²⁰ Voir ci-dessus, note 13.

²¹ DE RIVAZ, *Mémoires historiques*, I, p. 234-235. Jacques CALPINI, *Les milices valaisannes du XVIII^e au XX^e siècle*, Sion, 1974, XXVI p. (texte) + 64 pl. ill., (coll. «Le Shako»), p. VIII.

Les origines de la «parade» de la Fête-Dieu au XIX^e siècle en Valais

Une conception «française» du cérémonial de la Fête-Dieu (1798-1813)

Une image négative de la présence de la France en Valais

Les troupes françaises qui occupent le pays se font une solide réputation d'hostilité à l'Eglise, particulièrement dans le Haut-Valais.

En 1799, les armées du Directoire étaient apparues comme des troupes déchaînées de sans-culottes pour qui n'existaient «ni Dieu, ni diable, ni immortalité de nos âmes, ni vie future», qui insultaient les ecclésiastiques et profanaient les églises.²²

Peut-être faudrait-il parler de pillage des biens des églises et des clercs plutôt que de haine systématique de l'Eglise et, surtout, ne pas généraliser, car des témoignages contradictoires existent. L'abbé Jean-Joseph Carrupt raconte la dégradation d'un officier vaudois pris à piller à la cathédrale de Sion et la colère d'un lieutenant français prêt à décapiter un soldat pillard sur les marches de la cure d'Ardon. Il rapporte aussi par exemple qu'une compagnie de chasseurs prit ses quartiers à Chamoson le 6 juin 1798 et qu'une partie de la compagnie assista le lendemain aux offices de la Fête-Dieu²³.

Nouvelle image de la France et de ses troupes dès 1800

L'attitude des troupes françaises change dès 1800. Emile Biollay résume bien la nouvelle situation:

Bonaparte faisait tenir aux troupes du Consulat stationnées en Valais une conduite digne de soldats des Etats pontificaux: participant officiellement aux processions de la Fête-Dieu; assistant à la messe tous les dimanches et jours de fête, sous la conduite de leur chef; célébrant des services religieux pour le repos des âmes des soldats français tombés au champ d'honneur; [...].²⁴

Deux textes d'Anne-Joseph de Rivaz²⁵ méritent, pour notre propos, d'explicitier le résumé de Biollay:

[Les troupes françaises] au grand étonnement et contre l'attente du clergé ont contribué à la pompe de ces processions [du Saint-Sacrement] en se mettant sous les armes pour assister à la messe solennelle et accompagner le Saint-Sacrement précédé de leur musique militaire [...].

Et encore:

Et à la procession du Saint-Sacrement, les troupes vaudoises, qui sont aussi de garnison à Sion [...], furent commandées de faire parade sur le Grand-Pont et de présenter les armes lorsque le Saint-Sacrement passa, à cette seule différence que la troupe française mit le genou en terre en signe d'adoration, tandis que la troupe protestante ne lui rendit qu'un honneur politique et purement militaire.

²² Emile BIOLLAY, *Le Valais en 1813-1814 et sa politique d'indépendance. La libération et l'occupation d'un département réuni*, Martigny, 1970 (Bibliotheca vallesiana, 7), ici p. 47.

²³ André DONNET, «Documents pour servir à l'histoire de la révolution valaisanne de 1798. V.a. Supplément : Deux relations par un témoin contemporain, l'abbé Jean-Joseph Carrupt (1741-1811), curé d'Ardon. Suivi de deux rapports officiels du notaire Joseph-Antoine Favre (1759-1835), secrétaire du comité de Chamoson», dans *Annales valaisannes*, 1978, p. 3-61, ici p. 40, 55, 56.

²⁴ BIOLLAY, *Le Valais en 1813-1814*, p. 47, qui utilise DE RIVAZ comme source de son information (voir note suivante).

²⁵ DE RIVAZ, *Mémoires historiques*, I, p. 111-113.

L'habitude ultérieure de la «parade» ou de la garde d'honneur du Saint-Sacrement pourrait avoir là son origine, à tout le moins une de ses origines.

L'apport du service mercenaire du XIX^e siècle au cérémonial de la Fête-Dieu

Le service de Naples (1829-1859) est aussi, semble-t-il, l'une des origines de la tradition de la garde d'honneur à la procession de la Fête-Dieu. Cela paraît évident pour le Lötschental où les uniformes et les sabres furent d'abord ceux de Naples, puis leurs copies²⁶. C'est moins net pour d'autres paroisses. Ainsi, à Sion en 1843, on rencontre une grande variété d'uniformes suisses et étrangers:

MM. les Officiers de la troupe stationnée à Sion, qui ne fait pas du service, ceux du contingent fédéral et de la 1^{re} Landwehr de cette ville ainsi que ceux au service de la Confédération ou des puissances étrangères sont invités d'assister aux offices du matin demain le 6 du courant, jour du Corps de Dieu, en tenue prescrite pour la troupe, avec hausse-cols.²⁷

L'apport des milices cantonales et de l'armée fédérale au cérémonial de la Fête-Dieu

L'organisation de la force armée du pays, après 1815, comporte un volet communal. En effet, les milices cantonales sont organisées par commune²⁸, puis, quand on crée une armée fédérale, une partie de la préparation militaire, sous la conduite d'un commis d'exercice, est confiée aux communes. Il est donc facile pour celles-ci de lever une petite troupe de parade à l'occasion de la procession de la Fête-Dieu et aucune ne s'en prive. Cependant, les témoignages sont généralement indirects comme celui-ci: à Loèche-les-Bains, en 1882, une petite fille, Caroline, «a eu peur, à la messe, des soldats, le jour de la Fête-Dieu²⁹». Aujourd'hui encore, dans la plupart des paroisses, la garde d'honneur du Saint-Sacrement revêt l'uniforme de l'armée suisse.

La parade, élément-clef de la Fête-Dieu considérée comme la réception de Dieu-chef d'Etat dans sa cité

Une garde d'honneur ne se comprend que dans un ensemble de faits et de gestes liés à un événement exceptionnel, en l'occurrence à la réception officielle d'un chef d'Etat. Il importe donc d'étudier le cérémonial de la Fête-Dieu pour expliquer le rôle particulier de la parade. Ce cérémonial comporte, outre différents préparatifs (décors, reposoirs),

- l'annonce de l'événement: coups de canons (pour le chef-lieu) et sonneries de cloches,
- la formation d'un cortège réunissant
 - a) les autorités religieuses et les ordres et congrégations,
 - b) les autorités et les corps constitués de l'Etat, les officiers et une troupe d'honneur,
 - c) les associations, laïques ou religieuses, de la société civile³⁰,
 - d) les spectateurs participants³¹.

²⁶ ANTONIETTI, SEEBERGER, *Die Herrgottsgrenadiere*, p. 57-58.

²⁷ AEV, 3DM, 19: 1844, 5 juin. Ordre du jour à MM. les Officiers résidant à Sion.

²⁸ CALPINI, *Les milices valaisannes*, p. XIII-XXVI.

²⁹ Marie DE RIEDMATTEN, *Journal intime (1882-1896)*, publ. par André Donnet, 2 vol., Martigny, 1975 (Bibliotheca vallesiana, 14-15), ici I, p. 95.

³⁰ A ma connaissance, les sociétés sportives de Sion ne participent pas à la procession, alors que certaines d'entre elles animent le défilé du 1^{er} août (1950-1960).

³¹ Observation personnelle vers le milieu du XX^e siècle.

En effet, les habitants qui n'appartiennent pas à un groupe qui défile se masquent sur le parcours de la procession et s'intègrent totalement dans le déroulement de la cérémonie. Les touristes, attirés par la fête (surtout dans la seconde moitié du XX^e siècle) et mêlés aux habitants diminuent la cohésion du groupe de spectateurs. A noter encore que le rôle «participatif» des spectateurs n'a pas toujours été bien compris, c'est pourquoi les organisateurs sédunois ont prévu un groupe de processionnaires dénommé «fidèles», groupe qui n'a jamais rassemblé beaucoup de personnes.

Développement de la Fête-Dieu à Sion

Des allusions à la Fête-Dieu sont présentes dans des pièces d'archives, dans la presse et dans quelques œuvres littéraires. Elles permettent d'étudier le cérémonial de la fête et, particulièrement, le rôle de la troupe. On constate que, à part les nécessaires actualisations, les choses ont peu changé jusqu'à la création des nouvelles paroisses et la modification du parcours de la procession. La troupe est levée pour l'occasion, comme en 1843 par exemple³². Cependant, dans les époques de conflits, comme en 1844, en 1847 ou pendant les mobilisations de 1914-1918 et de 1939-1945, ce sont parfois des troupes présentes à Sion qui défilent en plus ou moins grand nombre. Vers 1960 apparaît une timide contestation de la présence de l'armée dans la procession qui prendra des formes inattendues et connaîtra des fortunes diverses³³.

L'ensemble de la cérémonie: la Fête-Dieu en 1851

Un article du *Courrier du Valais* du 22 juin 1851 suffit à donner une idée précise du déroulement de la Fête-Dieu de cette année-là à Sion³⁴:

La Fête-Dieu a été célébrée au chef-lieu avec l'éclat accoutumé, éclat qu'ont rehaussé les soins et le bon goût apportés par les dames de Sion aux divers reposoirs qu'elles ont fait établir.

Jadis, cette partie de la fête était abandonnée aux marguilliers de la cathédrale, qui y mettaient tout leur savoir-faire, sans parvenir à quelque chose de supportable. Monuments de piété et de grâce, les reposoirs actuels³⁵ rivalisent avec ce qu'on voit de mieux en ce genre dans notre canton.

Pour ceux de nos concitoyens qui ne se sont jamais trouvés à Sion à pareil jour, quelques détails sur cette fête ne paraîtront pas inutiles.

A trois heures du matin, des fanfares de cors de chasse prédisposent les fidèles aux douces et religieuses émotions de la journée. Ces sonneries, qui se répètent aux divers points de la ville et qui vont mourant de quartier en quartier, sont d'un effet très agréable.

³² L'effectif a pu varier; dans la seconde moitié du XX^e siècle, il est d'une quarantaine de gendarmes et d'une section *ad hoc* de militaires.

³³ A Sion, deux camps se sont affrontés par musique interposée : en effet, le curé de la ville (le chanoine Raphaël Brunner) a tenté de diffuser les psaumes en français du jésuite Joseph Gelineau (1920-2008) par haut-parleurs pour couvrir les airs traditionnels de l'Harmonie municipale.

³⁴ Extrait du *Courrier du Valais*, n° 50 du 22.6.1851.

³⁵ Cela s'est poursuivi jusqu'à une époque récente. Ainsi, en 1882, Marie de Riedmatten indique : «nous sommes en grands préparatifs pour la Fête-Dieu [...] Ce soir, après les vêpres, une grande réunion aura lieu chez elle [tante Henriette], et sera composée de messieurs et de demoiselles travaillant pour notre reposoir; on y combinera la partie de demain; en effet, il faut vingt personnes pour se rendre aux mayens et remplir dix corbeilles de mousse, d'herbes et de plantes...» (DE RIEDMATTEN, *Journal intime*, I, p. 91).

A quatre heures, le bruit du canon et les cloches sonnées à toute volée annoncent l'ouverture de la solennité.

Un peu plus tard, la population se répand dans les rues, le tambour convoque la milice sous les armes, on travaille de toutes parts à décorer les façades des maisons.

A neuf heures, les divers corps constitués se rendent à l'hôtel de ville où la troupe vient les attendre pour les accompagner en grande pompe à la cathédrale.

Le moment solennel est celui où la procession débouche sur le Grand Pont et s'avance lentement à travers les rues pavées du chef-lieu, entre deux haies de verdure.

Le cortège marche dans l'ordre suivant: – La confrérie de la Sainte-Vierge, avec ses quinze étendards aux couleurs rouge, blanche et noire, qu'accompagnent de jeunes enfants vêtues de blanc et couronnées de fleurs; – un groupe de jeunes filles, uniformément habillées et portant un grand nombre d'attributs divers; – la statue de la Sainte-Vierge, portée par des demoiselles et entourée d'une guirlande de jeunes filles aussi vêtues de blanc; – les élèves de l'école primaire avec leurs maîtres; – quatre acolytes en robe rouge portant la statue de saint Louis de Gonzague, autour de laquelle marchent deux lignes de petits anges, tenant sur des coussins de velours les signes symboliques du sacerdoce et du martyr; – un porte-bannière; – une autre statue de la Vierge, richement décorée, portée par des acolytes et entourée d'anges; – un porte-étendard; – la corporation des artisans et industriels de la ville; – RRPP de l'ordre de St-François; – un corps de musique; – un porte-bannière; – les élèves du séminaire diocésain; – le vénérable chapitre de la cathédrale; – Mgr l'évêque officiant; – la maison épiscopale; – un détachement de gendarmerie; – le Conseil d'Etat; – le préfet du district de Sion; – les conseils municipaux et bourgeoisiaux de la ville (ces derniers corps précédés de leurs huissiers en manteaux); – les fidèles des deux sexes.

Aux deux côtés du cortège marchent en armes les élèves du lycée et la milice.

Il est difficile de voir une cérémonie plus imposante, un tableau plus saisissant. Cette multitude de bannières, ces longues files de jeunes vierges et d'enfants couronnés de fleurs, ces corporations aux vêtements particuliers, ces statues aux robes étincelantes, ce clergé qui présente les divers ordres de sa hiérarchie, depuis ceux qui n'ont pas encore reçu le caractère indélébile jusqu'à ces ecclésiastiques blanchis dans le service des autels, ces différents ordres de la magistrature cantonale et locale, cette profusion de couleurs, d'insignes, d'objets symboliques, tout éblouit, émeut et jette dans l'âme un vif sentiment de ferveur religieuse. Ajoutez à cette pompe la musique militaire alternant avec les chants sacrés, les pesantes sonneries de la cathédrale répondant aux détonations lointaines de l'artillerie, et l'on aura une faible idée de la majesté que l'église de Sion déploie dans ce jour solennel.

Deux heures après être sortis du sanctuaire, la procession y rentre et le cortège civil revient à l'hôtel de ville où il se sépare.³⁶

Le rôle de la troupe

La présence de l'armée à la procession de la Fête-Dieu est marquée par deux groupes distincts. L'un est formé d'une compagnie d'honneur qui défile en deux pelotons et qui détache une garde particulière autour du Saint-Sacrement. Quand on parle de parade, on pense évidemment à la compagnie d'honneur et, à Sion et à

³⁶ Le groupe des officiers est oublié; celui des religieuses aussi, mais comme il n'y a alors à Sion que deux sœurs de Saint-Joseph de Champagnole, ce groupe s'est probablement constitué plus tard avec les ursulines et les hospitalières.

Saint-Maurice³⁷, au peloton de gendarmerie. L'autre groupe représente l'autorité militaire, le pouvoir de l'armée et réunit tous les officiers disponibles.

L'organisation de la parade en 1843

Un document rédigé par l'inspecteur des milices permet de connaître précisément l'organisation de la parade de la Fête-Dieu de 1843 et du rôle de la troupe et de ses officiers³⁸:

Le 15 du courant, jour de la Fête-Dieu, tous les militaires du contingent fédéral de la commune de Sion, y compris la musique, sont appelés, suivant l'usage, à paraître en grande tenue: on mettra le pantalon de drap. La troupe sera réunie de bonne heure sous les armes par les soins de M. l'officier de ronde de la 2^e section, devant la maison de ville, où il en passera une inspection pour s'assurer de la propreté et de la régularité de la tenue. [...]

L'ordre de paraître en grande tenue concerne aussi MM. les officiers de la 1^{re} Landwehr: tous auront le hausse-col.

MM. les officiers [...] se réuniront à 7 heures chez l'inspecteur des milices, pour, de là, aller chez M. le conseiller d'Etat chargé du département militaire.

Les salves d'artillerie seront tirées, ainsi que de coutume, par les soins de M. le lieutenant commandant le Détachement du train qui s'adressera à M. le Directeur de l'Arseanal pour ce qui concerne le matériel et les munitions à fournir: on se servira des deux pièces de 6 livres. La batterie sera commandée par son officier, M. Abbet, et placée au même lieu que l'année dernière. Les chevaux au nombre de 4 seront retenus d'avance par les soins de cet officier et payés pour la matinée à raison de 16 batz la paire.

Il est entendu que les militaires ne recevront point de solde pour la mise sur pied de ce jour, mais tous ceux qui auront assisté à la solennité, soit ceux de la commune de Sion, soit ceux venus des communes voisines, jouiront de la distribution de vivres qu'on a accoutumé de faire ce jour-là, pourvu qu'ils n'aient point quitté leur tenue militaire. M. l'officier de ronde est spécialement chargé de veiller à ce que tout se passe [...] avec décence et bon ordre: rapport me sera fait sur le champ si un militaire de la troupe, ou musicien, ne se trouvait pas à l'appel. [...]

L'organisation de la parade en 1844

L'année suivante, c'est un programme transmis au bourgmestre de Sion qui donne une idée de l'organisation de la parade³⁹:

Demain 6 du courant, la troupe stationnée en cette ville prendra les armes pour assister à la cérémonie religieuse du matin.

La tenue est en habits et pantalons blancs.

La troupe [...] se rendra à 6 h. du matin à la promenade hors de la rue de Louesche [Loèche], où elle sera passée à l'inspection.

³⁷ L'Etat détache un peloton d'honneur de la gendarmerie dans les deux processions présidées par un évêque, celle de Sion (qui dure encore aujourd'hui) et celle de Saint-Maurice (supprimée entre 1997 et 2001). Aimables communications de M. Christian Varone, commandant de la Police cantonale et du prieur de l'abbaye, M. le chanoine Olivier Roduit. A Saint-Maurice encore, la suppression d'un détachement militaire est plus ancienne; elle pourrait coïncider avec la transformation du corps des gardes-frontière. Le diocèse de Sion est plus important que l'abbaye de Saint-Maurice: on met donc plus de gendarmes à Sion qu'à Saint-Maurice.

³⁸ AEV, 3DM, 19: 1843, 12 juin, N 649. Ordre du jour pour la Fête-Dieu par l'inspecteur des milices.

³⁹ AEV, 3DM, 19: 1844, 5 juin. A M. le bourgmestre de Sion, [...]. Annexe: Ordre du jour pour la célébration de la Fête-Dieu. On notera qu'il s'agit d'une troupe qui est présente à Sion pour des raisons de sécurité pendant la période troublée de 1844, alors qu'en 1843, il s'agissait d'une troupe levée expressément pour la Fête-Dieu.

On portera une attention particulière pour que les soldats s'y présentent dans l'état de propreté aussi satisfaisant que possible; à cet effet on doit leur laisser le temps libre de cet après-midi pour s'occuper au blanchissage de la blufflèterie [bufflèterie], cirage de gibernes.

A 7 h., elle sera ramenée en ville, on lui fera former les faisceaux devant l'hôtel de ville, pour de là se rendre à la caserne et y prendre le repas du matin; trois quarts sur huit h. [8h45], elle reprendra les armes et suivra le cortège allant à la grand'messe; un peloton entrera à la cathédrale pour se former en haies à la grande allée; l'autre se formera en bataille en dehors de la grande porte de l'allée, faisant face au maître-autel. Pour la procession, la troupe sera divisée en 3 pelotons; le premier marchera de front immédiatement après les confréries; le second fermera le cortège en marchant aussi de front après le Corps d'Officiers; le troisième par le flanc en bordant le cortège entre les deux pelotons. Près des reposoirs, les pelotons se placeront, le premier à droite et le second à gauche en bataille, le troisième demeure en place.

Le même ordre sera observé jusqu'au retour à la cathédrale; là les 3 pelotons se réuniront et seront formés en bataille, la gauche appuyée à la grande porte de la grande allée, présenteront l'arme et la musique à sa tête exécutant un morceau.

Dès que le cortège a passé et qu'il sera rentré à la cathédrale, la troupe retournera devant l'hôtel de ville et se formera en bataille, l'arme au pied. A l'arrivée des corps de magistrats et d'officiers revenant de la cathédrale, pendant que le cortège défile pour rentrer à l'hôtel de ville, la troupe présente les armes, et la musique exécute un pas redoublé.

[...]

Le corps d'officiers de la troupe et de la ville de Sion se réunira à 7 h. du matin chez l'inspecteur dans la tenue prescrite pour la troupe [...]. L'on se présentera au conseiller d'état chargé du département militaire et on l'accompagnera à l'hôtel de ville où l'on suivra la haute magistrature dans la cérémonie.

La troupe sera réunie après les offices de l'après-midi pour se rendre à la cible de Sion, où lui sera fait la distribution du pain, vin et fromage. L'officier du jour présidera la dite distribution, y seront aussi admis les militaires qui ont figuré à la cérémonie du matin.

Les salves d'artillerie auront lieu comme du passé.

Le présent ordre sera porté à la connaissance de la troupe à l'appel du matin de ce jour.

L'organisation de la parade en 1847

Dans le cadre du Sonderbund sans doute, de nombreuses troupes campent à Sion. Elles prennent part à la procession de la Fête-Dieu. On le sait par une protestation de l'évêque qui se dit incapable de fournir, comme c'est la tradition, le vin, le pain et le fromage à tous les militaires qui vont défiler dans la procession. L'Etat le tranquillise: c'est lui qui fournira les rations habituelles⁴⁰.

Evolution de la Fête-Dieu en Valais

En l'état actuel de la recherche, on a peu d'indication explicite de l'existence de la parade militaire lors de processions de la Fête-Dieu avant le XIX^e siècle. Les deux cortèges les plus célèbres, ceux du Lötschental et de Savièse, ont fait l'objet de beaucoup d'articles et de reportages qui ignorent généralement l'origine et le début de ces parades ou leur inventent une ancienneté de bon aloi. Pour le premier, Thomas Antonietti et Marcus Seeberger semblent considérer que la parade date

⁴⁰ Un malencontreux incident m'a fait perdre la référence de cette information.

des années 1830⁴¹; pour Savièse, une recherche récente (2008) de Mmes Rose-Marie Roten Dumoulin et Anne-Gabrielle Bretz-Héritier a permis d'assurer la présence de la milice à la procession de la Fête-Dieu au XVIII^e siècle déjà⁴². Ainsi mon hypothèse de travail qui tendait à fixer au début du XIX^e siècle l'origine de la parade doit être abandonnée⁴³. Il serait possible de la conserver partiellement si on admettait que l'idée du Christ reçu dans les paroisses est comparable au cérémonial bonapartiste de réception d'un chef d'Etat. La Fête-Dieu, telle qu'elle est décrite ici, correspondrait à la sensibilité catholique du XIX^e siècle et, plus ou moins, à celle du XX^e jusqu'au concile Vatican II (1962-1965). Comme il n'y a pas, à ma connaissance, de textes théoriques qui en précisent la signification, la Fête-Dieu est une création composite mêlant tradition et modernité locales. On sait très bien décrire la fête et son cortège ou sa procession, on sait beaucoup moins dire pourquoi elle se déroule ainsi. Aussi va-t-on vers une désaffection plutôt que vers une contestation de la Fête-Dieu.

Le folklore

La parade donne à la procession une solennité militaire autour de l'exaltation du drapeau national. C'est l'Etat, le Pays qui est ainsi représenté avec une solennité martiale qui multiplie les signes respectueux d'adhésion à l'événement. Significative à cet égard est l'initiative du curé de Vionnaz, l'Abbé Roch, pendant la dernière guerre, d'adjoindre aux soldats suisses des internés polonais pour la parade de la Fête-Dieu. C'était une manière de rendre leur dignité à ces soldats désarmés⁴⁴. Mais les choses changent: on apprécie moins les défilés militaires; les modifications de l'armement, la suppression du «manierement» d'arme perturbent le cérémonial traditionnel. En fait, on tente de vivre la tension d'une contradiction: conserver une tradition qui plaît et intégrer les changements inévitables. La tradition est capable de s'accommoder de variations qui ne contestent pas fondamentalement son essence, mais il arrive un moment où la tension, étant trop vive, oblige à renoncer à la nouveauté. A Savièse, par exemple, la troupe parade avec le fusil ou le «mousqueton» et n'utilise pas le fusil d'assaut; elle pratique le «manierement» d'arme qui ne se fait plus dans l'armée. Elle tend donc à se figer dans un passé, certes encore très récent, mais qui conduit à la reconstitution de troupes d'époque, parfaitement anachronique aujourd'hui, mais fidèle dans le moindre détail au modèle choisi⁴⁵. On va vers le cortège folklorique ou vers d'étranges transformations de la tradition. A Vionnaz, une tentative de redonner vie à la parade la présente aujourd'hui «pour se faire voir» ou comme un moyen de «défense du Saint-Sacrement contre des groupes malintentionnés»⁴⁶.

⁴¹ ANTONIETTI, SEEGER, *Die Herrgottsgrenadiere*.

⁴² Voir *Fête-Dieu à Savièse*, p. 27-31 notamment.

⁴³ Dans MACHEREL, STEINAUER, *L'Etat de Ciel*, la première mention, tardive, de soldats remonte à 1915-1918 et comprend des internés britanniques et français (Document 2, p. 284-286). On pourra comparer la procession de Fribourg (Document 3, p. 286-288) à celle de Sion et noter quelques différences importantes.

⁴⁴ Les Polonais affectés à l'exploitation des tourbières de la région venaient en corps à la messe dominicale du village et le curé les faisait chanter un de leurs cantiques préférés à la fin de la messe (renseignements de MM. Guy Veuthey et Maurice Parvex.)

⁴⁵ Autre exemple saviésan, ces dernières années (2008), les dames et les jeunes filles en costume portent un chignon qui permet de mettre le chapeau typique, alors que quelque temps plus tôt (1994), elles défilaient sans chapeaux: c'est le témoignage d'une volonté d'«authenticité».

⁴⁶ Ainsi, un curieux papillon distribué il y a peu dans la commune de Vionnaz appelle «tous les militaires, hommes ou femmes, jeunes ou anciens» à participer à la parade de la Fête-Dieu. «Toutes les tenues militaires sont acceptées... Pour tous, souliers bas noirs» (communication de M. Guy Veuthey, Vionnaz). – M. Bernard Truffer, ancien archiviste d'Etat, me signale que, pour redonner

La commune de Collombey-Muraz forme deux paroisses qui organisent chacune leur procession. L'essai de réunir, au terme de leurs parcours respectifs, les deux processions ne semblent pas avoir séduit les fidèles des deux paroisses. On s'est plaint notamment de se trouver avec deux ostensoirs pour donner la bénédiction finale⁴⁷.

Vers de nouvelles valeurs

La suppression de la parade et l'abandon des reposoirs ont transformé la procession de la Fête-Dieu à Monthey en une promenade décontractée et peu recueillie qui ne conserve comme groupes que l'Harmonie municipale, les premiers communicants et les servantes de messe. L'assemblée paroissiale adore le Saint-Sacrement hors de l'église sur les lieux de travail (écoles, usines), de rencontres (places publiques) ou d'action caritative nécessaire à la vie chrétienne (hôpitaux, EMS, centres pour handicapés). L'action sociale de l'église est ainsi recentrée sur la prière et la liturgie.

Conclusion

La Fête-Dieu traditionnelle est-elle en voie de disparition? Apparemment oui, mais au profit d'un rassemblement plus consensuel. Il faut cependant nuancer cette réponse, car les derniers papes paraissent souhaiter un renouveau de la solennité de la Fête-Dieu, ce qui confortera certaines paroisses dans le maintien de leurs traditions. D'un autre côté, des évêques et des prêtres cherchent à donner un sens nouveau à la Fête-Dieu; leur discours s'accommode mal des flonflons de la tradition. Dans ce cas, si la tradition n'est pas forte et bien implantée, elle pourrait disparaître.

L'ethnologue aura intérêt à étudier l'évolution de la Fête-Dieu, car elle prendra sans doute des chemins divergents. C'est l'absence d'une théorie – à caractère philosophique et théologique – claire et précise pour la sous-tendre qui permettra à la Fête-Dieu de durer dans une forme traditionnelle ou de se transformer plus ou moins profondément en une occasion de rencontre du peuple de Dieu hors de son église, mais dans sa cité.

Dossier d'images

Afin d'illustrer quelques-uns des propos de notre article, nous publions à la suite de celui-ci une série de photographies, certes «tardives», mais représentatives de l'évolution de la procession de la Fête-Dieu de Sion et, à titre de comparaison, de Savièse. Les différents reportages photographiques de Raymond Schmid, dès les années 1930, sont particulièrement intéressants. Nous tenons à remercier la Médiathèque Valais – Martigny pour la mise à disposition de ce dossier.

à la procession de la Fête-Dieu son lustre et sa solennité d'antan, des propositions sont faites dans quelques paroisses du Haut-Valais de créer des groupes militaires affublés d'uniformes «anciens» pour ne pas dire de fantaisie.

⁴⁷ Communication de M. Maurice Parvex, Muraz. Exemple choisi pour montrer que les adaptations de la Fête-Dieu connaissent souvent des débuts difficiles.



Fig. 1 – Fête-Dieu à Sion, vers 1890-1900. Détachement de la gendarmerie durant la procession, Rue de Lausanne.

Photo: Charles Rieder, Médiathèque Valais – Martigny, 055ph-00021.



Fig. 2 – Fête-Dieu à Sion, vers 1890-1900. Détachement de soldats durant la procession; Rue de Lausanne.

Photo: Charles Rieder, Médiathèque Valais – Martigny, 055ph-00020.

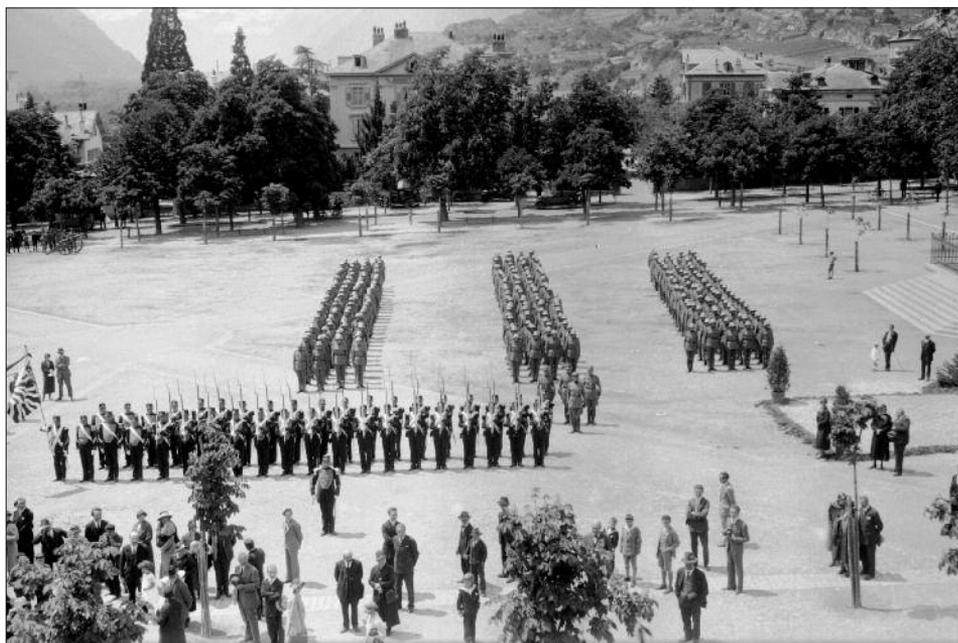


Fig. 3 – Fête-Dieu à Sion, 26 mai 1932. Différents pelotons sur la Place de la Planta.

Photo: Raymond Schmid, Bourgeoisie de Sion, Médiathèque Valais – Martigny, 043phF007-038.



Fig. 4 – Fête-Dieu à Sion, 20 juin 1935. Présentation d'étendards et tirs de canon sur la Place de la Planta. Photo: Raymond Schmid, Bourgeoisie de Sion, Médiathèque Valais – Martigny, 043phF010-005.



Fig. 5 – Fête-Dieu à Sion, 11 juin 1936. La parade alignée face à l'Hôtel de Ville, Rue du Grand-Pont. Photo: Raymond Schmid, Bourgeoisie de Sion, Médiathèque Valais – Martigny, 043phF011-133.



Fig. 6 – Fête-Dieu à Sion, 11 juin 1936. Détachement de la gendarmerie durant la procession, au bas de la Rue du Grand-Pont.

Photo: Raymond Schmid, Bourgeoisie de Sion, Médiathèque Valais – Martigny, 043phF011-117.



Fig. 7 – Fête-Dieu à Sion, 27 mai 1937. Reposoir au sommet du Grand-Pont, à la jonction de la Rue du Rawyl et de la Rue de Loèche.

Photo: Raymond Schmid, Bourgeoisie de Sion, Médiathèque Valais – Martigny, 043phF012-092.



Fig. 8 – Fête-Dieu à Sion, 8 juin 1939. Portes-drapeaux de différents détachements lors de la procession, Avenue Ritz.

Photo: Raymond Schmid, Bourgeoisie de Sion, Médiathèque Valais – Martigny, 043phF014-055.



Fig. 9 – Fête-Dieu à Sion, 8 juin 1939. Détachement de la gendarmerie lors de la procession, Avenue Ritz.

Photo: Raymond Schmid, Bourgeoisie de Sion, Médiathèque Valais – Martigny, 043phF014-056.



Fig. 10 – Fête-Dieu à Sion, 8 juin 1939. Officiers lors de la procession, au bas de la Rue du Grand-Pont.
Photo : Raymond Schmid, Bourgeoisie de Sion, Médiathèque Valais – Martigny, 043phF014-102.



Fig. 11 – Fête-Dieu à Sion, vers 1930-1950. Divers détachements avec l'Harmonie municipale de Sion, lieu indéterminé.
Photo : Raymond Schmid, Bourgeoisie de Sion, Médiathèque Valais – Martigny, 043phA0637.

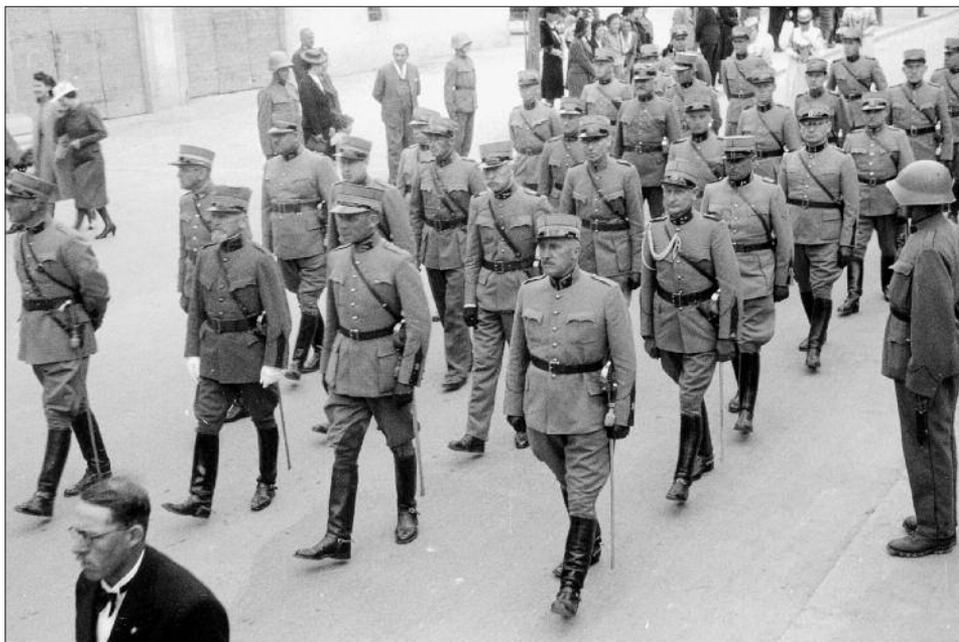


Fig. 12 – Fête-Dieu à Sion, 23 mai 1940. Officiers lors de la procession, lieu indéterminé.
Photo: Raymond Schmid, Bourgeoisie de Sion, Médiathèque Valais – Martigny, 043phF015-065.



Fig. 13 – Fête-Dieu à Sion, 17 juin 1954. Détachement de la gendarmerie lors de la procession, Avenue Ritz.
Photo: Raymond Schmid, Bourgeoisie de Sion, Médiathèque Valais – Martigny, 043phF029-091.

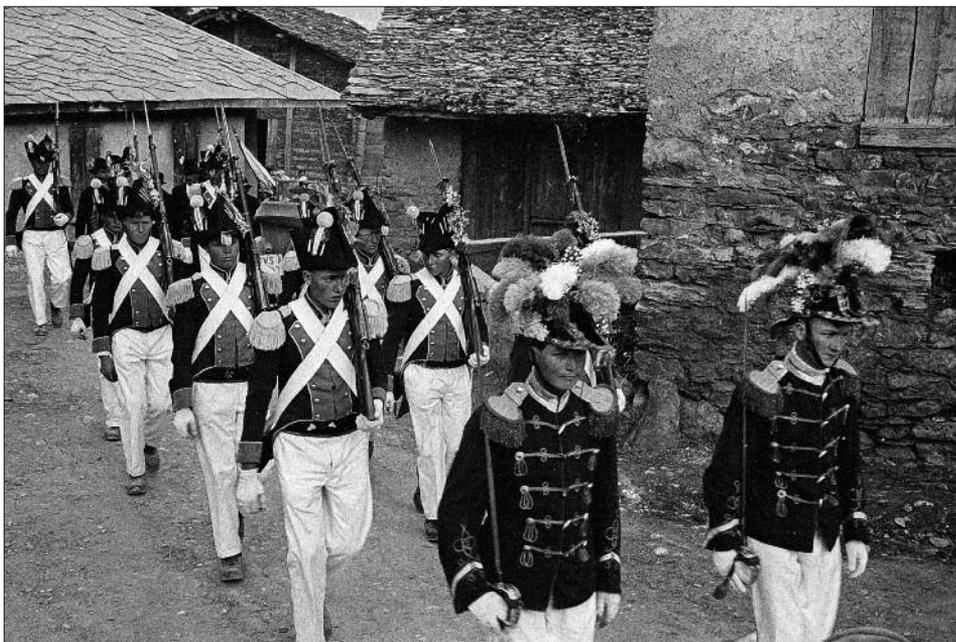


Fig. 14 – Fête-Dieu à Savièse, 20 juin 1935. Les deux pelotons de grenadiers, menés par le sergent et le caporal des grenadiers.

Photo: Raymond Schmid, Bourgeoisie de Sion, Médiathèque Valais – Martigny, 043phE012-017.



Fig. 15 – Fête-Dieu à Savièse, 20 juin 1935. Le banneret escorté par un peloton de soldats.

Photo: Raymond Schmid, Bourgeoisie de Sion, Médiathèque Valais – Martigny, 043phE012-023.